

L'Ensemble vocal ALLEGRO de Strasbourg recrute sa directrice /son directeur musical(e)

L'Ensemble vocal ALLEGRO de Strasbourg a été fondé en 1969 et dirigé par Jean Sturm jusqu'en 2006, par Werner Pfaff jusqu'en 2023 et depuis lors par Maud Fouché. Cette dernière cessera son activité à la tête d'Allegro, fin juin 2025. La/le successeur(e) aura donc vocation à prendre ses fonctions au début de la saison 2025/26.

Principales caractéristiques de l'Ensemble vocal ALLEGRO

- chœur amateur expérimenté ouvert sur audition
- composé d'environ quarante choristes (S. 12 – A. 11 – T.7 – B. 6), en grande majorité bons lecteurs. Effectif pouvant augmenter.
- soucieux de progression musicale et de découverte de répertoires
- pratiquant principalement les répertoires *a cappella* et sachant aussi se produire avec instruments (piano ou orchestre)
- le groupe travaille couramment deux programmes présentés lors d'une dizaine de concerts par saison. Outre les concerts en région, Allegro apprécie de voyager : concerts donnés en Afrique du Sud, au Venezuela, en Israël, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Espagne.

Sauf impondérables ou opportunités de dernière minute, le calendrier global est concerté et fixé au début de chaque saison (répétitions, weekends, concerts)

- répétition les jeudis soir de 20h15 à 22h30 à Strasbourg – Robertsau (environ 35 répétitions par saison)
- deux weekends de travail : l'un en novembre et l'autre en avril/mai.
- l'association « Ensemble vocal ALLEGRO de Strasbourg » est gérée par un comité de 7 choristes. Elle adhère depuis toujours au mouvement national et international A Cœur Joie.

Missions du poste

Le-la directeur-trice musical-e

- est en charge de la programmation musicale et du choix des thèmes des concerts. Sur ce point, Allegro est un chœur aimant l'éclectisme et donc, qui apprécie de changer régulièrement de styles de musiques et de pièces.

- se charge des auditions des entrants. A défaut, ils seront appréciés par leur pupitre et confirmés ou non.
- est responsable de la régularité, de la qualité et la progressivité du travail du groupe pour des prestations publiques réussies
- dirige personnellement répétitions et concerts. Les répétitions incluent obligatoirement un travail vocal en plus du travail des partitions.
- En outre
 - s'implique dans la recherche des possibilités de concerts
 - s'implique aussi dans le montage d'autres projets : tournées, enregistrements.

Compétences attendues

Face à la motivation des choristes d'ALLEGRO, il est essentiel que le-la directeur-trice musical-e s'engage aussi par sa disponibilité et sa compétence à conduire le travail et les prestations publiques du groupe.

- titulaire d'une formation musicale et de direction de chœur
- une première expérience réussie dans la direction chorale peut être un atout supplémentaire
- pour le travail et la vie d'un groupe d'amateurs, un sens pédagogique affirmé est indispensable, alliant ambition et réalisme, méthode et patience.
- sens du contact et des relations publiques.

Modalités

Le recrutement se fera sur audition : les candidat-e-s seront invité-e-s à diriger une partie d'une répétition pour y faire travailler une pièce nouvelle et une pièce partiellement connue.

A l'issue de toutes les auditions, les choristes voteront pour choisir leur directeur-trice musical-e.

- rémunération à convenir selon le niveau d'expérience professionnelle et à formaliser
- Prise de fonction : septembre 2025

Candidature avec CV et lettre de motivation
avant le **30 avril 2025**

à Francis CORPART, président de l'association

fcorpart51@gmail.com

📞 06 33 07 44 69